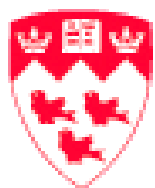


MORGAN PHILIPS
EXECUTIVE SEARCH

**VICE-RECTEUR OU
VICE-RECTRICE,
COMMUNICATIONS**



McGill

Mars 2024

Vice-recteur ou vice-rectrice, Communications Université McGill

Relevant directement du recteur, le vice-recteur ou la vice-rectrice, Communications se voit confier une mission essentielle au succès de l'Université McGill : élaborer et mettre en œuvre une stratégie de communication et de marketing de nature à faire rayonner la marque McGill, ici comme partout dans le monde. Nous recherchons un(e) dirigeant(e) stratégique capable de fédérer et de guider toutes les équipes de communication de l'Université afin que les réalisations et les récits d'excellence de McGill soient présentés de manière convaincante et cohérente, dans les deux langues officielles du Canada.

La portée des attributions du vice-rectorat, Communications est vaste et couvre tout le spectre de la communication et du marketing. Ces dernières comprennent non seulement la supervision des initiatives de marketing, mais aussi la gestion de toutes les communications externes et internes ainsi que des stratégies de relations publiques, et la diffusion d'informations sur la vie universitaire et les réalisations de l'établissement. Grâce à des campagnes de relations publiques innovantes et à des stratégies de marketing numérique, le vice-recteur ou la vice-rectrice renforce notablement la présence de l'Université et favorise les échanges avec la communauté universitaire et le grand public, assoyant ainsi solidement la position de McGill à titre de chef de file en enseignement supérieur et en recherche.

En plus de s'acquitter de ces fonctions classiques de communication, le vice-recteur ou la vice-rectrice, Communications prodigue des conseils stratégiques dans des domaines tels que la gestion de la marque, le marketing numérique, les médias sociaux, les études de marché et la conformité aux normes de marketing éthique.

En somme, le vice-recteur ou la vice-rectrice, Communications est au cœur de la préservation et de la valorisation de la position de l'Université McGill en tant qu'acteur essentiel de la société et chef de file de l'innovation en enseignement supérieur. Cette personne doit être un(e) dirigeant(e) visionnaire qui maîtrise l'art de la communication stratégique, de la persuasion et des relations humaines, et qui saura guider l'Université, avec clairvoyance et intégrité, dans le monde en pleine mutation de l'enseignement supérieur.

Nous recherchons un(e) dirigeant(e) non seulement à l'aise dans l'univers complexe des communications et du marketing, mais également capable d'incarner les valeurs et les aspirations de l'Université McGill, et de consolider ainsi la position de notre établissement à titre de chef de file de *l'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, FORGÉ ICI*.

Claude Martel

Directeur exécutif et associé
514 618-5243
claudemartel@morganphilips.com

Julie-Catherine Racine

Directrice exécutive et associée
514 974-0330
julie-catherine.racine@morganphilips.com

Phare d'excellence en enseignement, en recherche et en innovation, et dotée de campus situés en plein cœur de Montréal, à Sainte-Anne-de-Bellevue et en Outaouais, l'Université McGill se situe au Québec. Forte d'une réputation d'excellence remontant à 1821, l'Université McGill figure, année après année, parmi les meilleures universités du monde. Elle accueille chaque année plus de 40 000 étudiants et étudiantes provenant d'au-delà de 150 pays, communauté diversifiée et dynamique composant une riche mosaïque de perspectives sur le monde et de disciplines universitaires. Reconnue pour sa recherche de pointe, l'Université McGill propose un large éventail de programmes dans des domaines variés, dont la médecine, le génie, l'administration des affaires, le droit et les arts. Son illustre communauté diplômée et ses solides partenariats avec des entreprises et des établissements du monde entier témoignent de l'importance de son rôle de chef de file façonnant l'avenir de l'enseignement et de la recherche.

Sise en plein cœur de Montréal, l'une des villes les plus dynamiques du Canada, l'Université McGill allie comme nulle autre tradition et innovation, ce qui en fait un cadre idéal d'apprentissage et de découverte on ne peut plus propice à l'épanouissement. Complément d'information : www.mcgill.ca.

L'Université McGill s'emploie à promouvoir l'équité et la diversité au sein de sa communauté et valorise la rigueur et l'excellence en enseignement et en recherche. Elle accueille favorablement la candidature de personnes racisées et de membres de minorités visibles ou ethniques, de femmes, d'Autochtones, de personnes en situation de handicap, de personnes de toutes orientations sexuelles et identités de genre ainsi que de toute personne qualifiée possédant les aptitudes et les connaissances nécessaires pour interagir efficacement au sein de groupes diversifiés.

Par ailleurs, l'Université prend équitablement en considération l'incidence des congés (p. ex. obligations familiales ou congés pour raisons de santé), qui peuvent entraîner des interruptions ou des ralentissements de carrière. Ainsi, elle encourage les candidat(e)s à signaler tout congé ayant eu une incidence sur leur rendement et pouvant avoir modifié leur parcours de carrière. Ces renseignements seront pris en compte aux fins d'évaluation équitable de leur dossier.

L'Université McGill dispose d'un programme d'équité en matière d'emploi et invite les membres des groupes désignés à indiquer leur appartenance à ces derniers. Elle tient également à s'assurer que les personnes en situation de handicap reçoivent un traitement équitable et s'intègrent pleinement à la vie universitaire, et c'est pourquoi elle met en œuvre les principes de conception universelle dans toutes ses sphères d'activité, conformément aux politiques et procédures relatives aux aménagements.

Les personnes qui pourraient avoir besoin de certains aménagements à quelque étape que ce soit du processus de sélection sont invitées à communiquer avec Morgan Philips Canada. Toutes les personnes qualifiées sont encouragées à postuler. Toutefois, conformément aux exigences de l'immigration canadienne, la priorité sera accordée aux personnes qui détiennent la citoyenneté canadienne ou la résidence permanente.